

juin 2022

## Quelques actualités du secteur

### Crise des soignants

A la suite des périodes d'élection présidentielle et parlementaire, l'actualité réglementaire est rare, mais nous retiendrons ce trimestre les mouvements sociaux importants marquant le secteur en ce début d'été.

4 syndicats et inter syndicats de la **psychiatrie publique** ont appelé à la grève le 28 juin, dénonçant des conditions de travail très dégradées affectant la qualité des soins. Les contestations portent essentiellement sur :

- en premier lieu des carences graves en effectifs infirmiers et médicaux – environ 30% d'effectifs non pourvus pour ces derniers, et de nombreux départs ;
- une surcharge de travail administratif réduisant la disponibilité des soignants ;
- une gouvernance et réforme de la tarification privilégiant la gestion sur la relation soignante.

La situation de la pédopsychiatrie semble particulièrement alarmante, la Défenseure des Droits a récemment appelé la Première Ministre à un plan d'urgence pour la santé mentale des jeunes.

Le **secteur social et médico-social**, fait face depuis plus d'un an à une grave crise du recrutement des « métiers de l'humain » qui menace la qualité de l'accompagnement des personnes. A l'occasion d'actions de mobilisation, différentes organisations demandent un « plan Marshal » ainsi qu'un comité interministériel de suivi des engagements financiers. Les acteurs sont particulièrement inquiets à la veille des vacances estivales ...

### Entrée en vigueur de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail

Voici un rappel des principales dispositions de la loi du 2 août 2021, entrée en vigueur le 31 mars dernier :

- Renforcement du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Elargissement de l'offre des services de santé au travail (ces derniers étant soumis à une obligation de certification) – en particulier sur le plan de la prévention et de la promotion de la santé ;
- Renforcement de la prévention de la désinsertion professionnelle, avec le développement de différents outils : visite à mi-carrière, accès possible du médecin du travail au dossier médical partagé, généralisation des cellules de maintien dans l'emploi, mise en place du passeport de prévention.

Ajoutons que la mise en œuvre effective de cette loi reste en attente de nombreux décrets d'application.

# A lire, à voir

## Que disent les vieux de leur vieillesse ?

L'association VIF (Vieux, Inégaux, Fous), présente les premiers résultats d'un projet expérimental, initié il y a 5 ans, portant sur le vécu de la vieillesse par des personnes âgées à risque de dépendance ou d'institutionnalisation.

L'hypothèse initiale étant que l'avancée en âge peut conduire à la crainte des personnes concernées de se voir dépossédées, à un moment ou à un autre, « du sens de sa vie et de la possibilité de la poursuivre telle qu'on l'entend ». Ce moment, qualifié dans l'étude de « bascule », serait lié à une entrée en institution non désirée, une médicalisation jugée excessive et non vraiment consentie, des modalités de fin de vie non conformes aux souhaits de la personne, ou encore une place non adéquate des proches dans les décisions à prendre.

Or cette bascule n'apparaît pas si déterminante dans l'expression des personnes concernées, qui ne veulent pas être considérées comme vulnérables, ni réduites à n'avoir plus que des relations d'assistance.

Elles paraissent davantage occupées à gérer le quotidien le mieux possible et à tout faire pour rester dans la vie et dans la continuité de celle-ci.

Plusieurs parcours et profils types sont identifiés à travers celle-ci, et permettent une richesse d'enseignements pour améliorer la prise en compte des besoins, notamment :

- La nécessité de se focaliser moins sur le médical et de s'intéresser plus aux besoins de la personne sur le plan social (de la participation) et de l'accès aux droits.
- L'importance de s'intéresser avant tout à la personnalité du sujet, et non seulement à la maladie dont elle peut souffrir.

## L'autonomie de vie comme droit humain

Publié en avril dernier, le livret scientifique et citoyen issu de la démarche **Capdroits** propose une *contribution aux débats sur les conditions personnelles, interpersonnelles et institutionnelles de l'autonomie*.

Son contenu est présenté, selon des couleurs distinctes mais dans un même contenant, en « langage direct » et en « langage académique » (ou « langage en nuances »). L'apposition de ces deux versions nécessaires et complémentaires vise à « rendre accessible le double sentiment d'évidence et de complexité qu'exigent l'appropriation et le respect des droits humains ».

Affirmant l'importance du concept d'autonomie (et les effets paradoxaux de son développement récent), le livret identifie trois types d'obstacles et empêchements à son exercice :

- la précarité des parcours résidentiels,
- les ambivalences relationnelles,
- l'emprise institutionnelle,

soulignant implicitement le lien parfois ambigu entre autonomie et dépendance.

La 3<sup>ème</sup> partie envisage comme leviers de la mise en œuvre du droit à l'autonomie, la transformation du rapport aux institutions et de l'organisation des offres d'accompagnement, par la prise en compte des savoirs expérientiels pour développer des équipements collectifs plus universels.

A ce propos, on peut mentionner le récent avis du **Conseil pour l'Engagement des Usagers** (CEI) de la Haute Autorité en Santé, proposant des pistes d'amélioration concrètes de la représentation et la participation des usagers et des personnes accompagnées dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'avis fournit trois fiches pratiques, dont une visant à faciliter l'auto-évaluation.

## Les retraités et les retraites

Cette nouvelle édition du Panorama annuel de la DRESS rassemble les éléments de cadrage et les chiffres clés permettant d'appréhender la question des retraites, premier poste de dépenses de la protection sociale avec 332 milliards d'euros de pension versés en 2020 (14,4 % du PIB), et de l'invalidité. Comme à chacune de ses éditions, il fournit une base statistique des plus détaillées sur le sujet.

Sa taille est aussi le reflet de la diversité encore très grande des régimes de retraite en France, qui sont ici tous pris en compte.

Cette diversité s'accompagne également d'une relative méconnaissance persistante des mécanismes de retraite en France, que peut expliquer au moins partiellement le constat d'un non recours aux droits : à titre d'exemple, près de la moitié des personnes éligibles au minimum vieillesse n'y recourent pas.

Pour autant, et globalement, le niveau de vie des retraités est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population, malgré une diminution de leur pouvoir d'achat au cours des 25 dernières années, à la suite de l'augmentation des prélèvements sociaux sur les retraites.

## Actualité de GEFCA

### L'Ecole de la sclérose en plaques

La séance du 25 juin a clôturé cette édition 2022 de l'Ecole de la SEP de Lyon – Villeurbanne, démarrée le 9 avril dernier. Pour la première fois en présentiel depuis 2019, cette édition a réuni de nombreux ingrédients de réussite :

- une promotion d'élèves concentrés et assidus, sous le signe de l'écoute et de la pair-aidance
- la richesse des partenariats et des intervenants permettant une qualité de contenus appréciée !
- une équipe de bénévoles toujours présents et partie prenante pour assurer l'accueil.

En attendant le bilan 2022 qui sera prochainement disponible, retrouvez la page de notre site dédiée à l'Ecole ainsi que nos remerciements aux intervenants, partenaires et soutiens.

<https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2022/06/ESEP-2022-Remerciements.pdf>

### GEFCA présent sur la plateforme des Experts H+

H+ Formation est la démarche qualitative d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap créée par la Région en partenariat avec l'AGEFIPH.

Les organismes de formation et centres de formation des apprentis, engagés dans la démarche et labellisés, bénéficient de différents avantages :

- La formation d'un Référent handicap
- Un plan de professionnalisation pour l'équipe pédagogique
- Un accompagnement pour déployer leur plan d'actions H+
- L'accès à une plateforme d'experts du handicap – dont fait partie GEFCA.



### Rapport moral

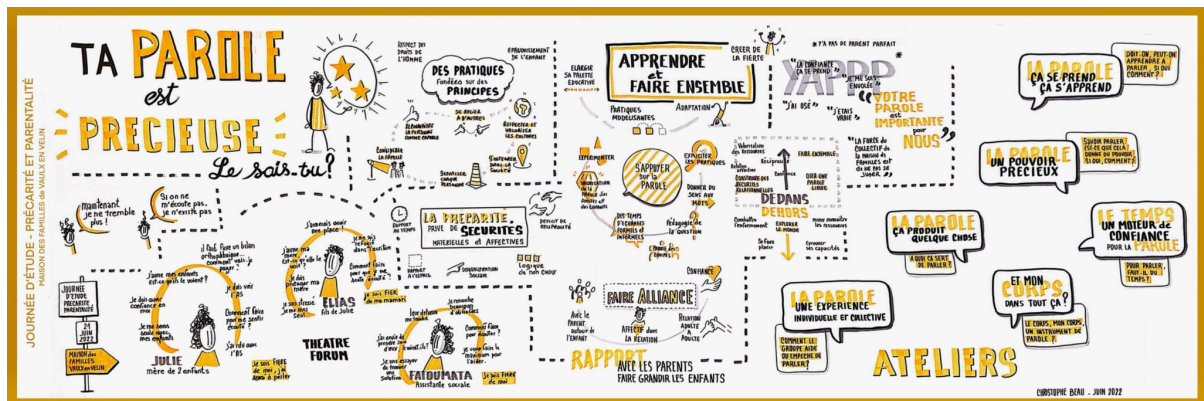
Le rapport moral 2021 de l'association, approuvé lors de l'Assemblée générale du 14 avril dernier, est en ligne : <https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2022/06/GEFCA-rapport-moral-2021.pdf>

Vous y découvrirez les ressources, partenariats et outils de l'association pour cette année écoulée, ainsi que les avancées et missions réalisées. Contactez-nous pour plus d'informations !

# Actualités partenaires

## Ta parole est précieuse, le sais-tu ?

C'est sous le signe de la chaleur et du plaisir que s'est déroulée la journée du 21 mai dernier organisée par la Maison des Familles de Vaulx-en-Velin (voir notre Lettre trimestrielle sept. 2021). Sur ce thème précieux de la parole, la journée a réuni des familles, professionnels et bénévoles de plusieurs MDF du sud-est, ainsi que des partenaires. Au programme, de nombreux temps d'échanges et de réflexions croisées avec l'ensemble des acteurs, notamment autour des questions de parentalité et de précarité à partir de la présentation du rapport de la MRE sur les Maisons des Familles : « Avec les parents, faire grandir les enfants ». Ce 21 mai, ce sont les adultes qui sont sortis grandis de la salle des fêtes de Vaulx-en-Velin !



## Semaines villeurbannaises des handicaps

Du 6 mai au 25 juin, la ville de Villeurbanne a proposé différentes actions d'animations, rencontres, spectacles ... visant à changer les regards.

Nos partenaires **Studio Parolox** et **Les Défis d'Armand** ont eu l'occasion d'y présenter leurs films, respectivement « Ma chère famille » sur les aidants familiaux (voir la présentation dans notre lettre de décembre 2020), et « Aventure Hustive 2 : Ensemble au bout du monde » sur l'expérience humaine et sportive d'Armand Thoinet, aventurier et pair-aidant.

## Traverser l'épreuve de la maladie

Marie-Hélène Boucand est médecin, philosophe, déléguée du Défenseur des Droits, et fondatrice de l'association partenaire Care Utopia. Dans son nouvel ouvrage, elle évoque le chemin humain et spirituel – très précieux sur le plan de l'éthique médicale – qu'elle a parcouru avec la maladie chronique dont elle souffre depuis de nombreuses années. « *Consentir à la maladie et l'accueillir comme un chemin de vie, jour après jour, est probablement le plus grand travail qui existe lorsque nous sommes malades.* »

Ces propos ne sont pas sans faire écho à ceux du Dr Elisabeth Zucman : « *Pour comprendre et accepter les limites de notre pouvoir de guérir, que nous impose la chronicisation, il nous faut beaucoup de temps, de réflexion et de maturation personnelle, afin de toujours soigner au mieux des savoirs que nous continuons d'approfondir, tout en acceptant les limites de la réalité qui s'imposent à certains de nos malades et donc à nous-mêmes.* »